



Comment recherche-t-on un emploi ?

Pôle emploi et agence d'intérim pour les ouvriers, relations personnelles et réseaux sociaux pour les cadres

En 2016, 4,2 millions de personnes déclarent avoir effectué des démarches de recherche d'emploi, la plupart du temps pour trouver un emploi salarié. Deux tiers d'entre elles sont des chômeurs, un quart travaillent déjà mais souhaitent trouver un autre emploi et une faible part sont inactives (6 %).

La recherche d'un emploi salarié peut s'effectuer à l'aide de démarches très variées. Le recours aux offres d'emploi est presque systématique. Faire appel à Pôle emploi ou à une agence d'intérim, s'adresser à ses relations personnelles ou professionnelles sont également des démarches fréquentes. Plus des deux tiers des personnes en recherche déposent des candidatures spontanées auprès d'employeurs. Environ un tiers font savoir qu'elles recherchent un emploi *via* leur profil professionnel sur les réseaux sociaux numériques.

Parmi les chômeurs, les jeunes déposent plus fréquemment des candidatures spontanées que leurs aînés. Les cadres privilégient davantage les réseaux sociaux, ou leurs relations personnelles et professionnelles. La prise de contact avec Pôle emploi ou une agence d'intérim est plus répandue chez les ouvriers.

Les démarches de recherche les plus fréquentes ne sont pas nécessairement celles qui contribuent le plus à trouver un emploi : plus de 40 % des salariés employés depuis moins d'un an déclarent avoir obtenu leur emploi grâce à des démarches personnelles ou à une candidature spontanée.

Jorick Guillaneuf, division Synthèse et conjoncture du marché du travail, Insee

En moyenne en 2016, 4,2 millions de personnes de 15 ans ou plus déclarent avoir effectué des démarches de recherche d'emploi (*sources*). Une grande partie d'entre elles cherchent un emploi salarié (4,1 millions, soit 97 % ; *figure 1*), les personnes souhaitant une situation à leur compte étant très minoritaires (*encadré*). 68 % des personnes cherchant un emploi salarié sont des chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT ; *définitions*). Environ 6 % n'ont pas d'emploi et ne sont pas disponibles pour travailler : elles sont donc inactives et font partie du halo autour du chômage. Enfin, une part relativement importante (26 %) travaillent déjà et souhaitent un autre emploi, en

remplacement ou en complément de celui qu'elles occupent. Elles représentent 11 % des personnes ayant un emploi. Leurs démarches ont pour but principal de trouver un emploi mieux rémunéré (30 %), plus intéressant (14 %) ou, lorsqu'elles ne sont pas en contrat à durée indéterminée (CDI), elles recherchent un emploi plus stable (10 %).

Le recours aux offres d'emploi est la méthode de recherche la plus fréquente

Les méthodes utilisées pour trouver un emploi sont variées et multiples. Le recours aux offres d'emploi est la plus fréquente (*figure 1*) : 87 % des personnes

à la recherche d'un emploi salarié font passer une annonce (dans un journal ou sur Internet), consultent des offres d'emploi ou répondent à l'une d'entre elles. 67 % contactent Pôle emploi, une agence d'intérim, ou un autre organisme public (opérateur de placement, chambre de commerce, Association pour l'emploi des cadres). 65 % s'adressent à des relations personnelles (famille, amis) ou professionnelles (anciens collègues, syndicat). 62 % déposent une candidature spontanée auprès d'un employeur, directement lors d'un salon professionnel ou dans l'entreprise, par courrier postal ou électronique, ou encore sur le site internet de l'entreprise. La mobilisation des réseaux sociaux numériques est

un peu moins fréquente : 31 % des personnes cherchant un emploi salarié y font savoir qu'elles recherchent un emploi, par le biais de leur profil professionnel. Enfin, 21 % de ceux qui sont en recherche d'emploi ont passé un test ou un entretien d'embauche, ou un concours pour entrer dans la fonction publique.

Les modes de recherche varient selon la position sur le marché du travail

Les personnes cherchant un emploi salarié déclarent effectuer, en moyenne au cours des quatre dernières semaines, 3,3 démarches sur les 6 évoquées précédemment. Les stratégies de recherche sont cependant très variées : la plus fréquente, citée par 12 % d'entre elles, combine le recours aux petites annonces, la prise de contact avec Pôle emploi ou une agence d'intérim, des échanges avec des relations personnelles ou professionnelles, ainsi que l'envoi d'une candidature spontanée à une entreprise.

Les chômeurs ainsi que les personnes en sous-emploi ou qui ne sont pas en CDI font davantage de démarches (3,5 en

moyenne sur les 6). Les inactifs en réalisent moins (2,3 démarches en moyenne), sans doute essentiellement en raison de leur indisponibilité pour travailler immédiatement.

Les démarches effectuées diffèrent également selon le statut d'activité. En particulier, les chômeurs prennent plus fréquemment contact avec Pôle emploi et déposent davantage de candidatures spontanées auprès des entreprises. Les personnes en emploi, notamment celles qui n'ont pas de CDI ou sont en sous-emploi, s'adressent plus souvent à leurs relations, personnelles ou professionnelles.

Les jeunes chômeurs déposent plus souvent des candidatures spontanées que leurs aînés

Si l'on se restreint aux chômeurs à la recherche d'un emploi salarié, le recours aux petites annonces est la méthode la plus fréquente, quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques des personnes (figure 2). Les modes de recherche sont assez similaires entre les hommes et les femmes. Les hommes contactent toutefois un peu plus fréquemment Pôle emploi ou une agence

d'intérim que les femmes. Leurs démarches ont également débuté depuis plus longtemps (21 mois en moyenne, contre 18 mois pour les femmes), en lien avec une ancienneté au chômage plus élevée.

Les méthodes de recherche citées par les jeunes diffèrent de celles de leurs aînés. 74 % des 15-24 ans cherchant un emploi salarié ont déposé une candidature spontanée auprès d'une entreprise, contre 67 % des 25-49 ans et 55 % des 50 ans ou plus. Les jeunes utilisent davantage leur profil professionnel sur les réseaux sociaux (36 %) que les plus âgés, même si leur usage est également fréquent chez les 25-49 ans (32 %) et les 50 ans ou plus (25 %). Enfin, la part de jeunes ayant passé un entretien d'embauche, un test, ou un concours d'entrée dans la fonction publique (23 %) est proche de celle des 25-49 ans (21 %), mais plus élevée que celle des 50 ans ou plus (12 %). Les seniors ont moins souvent recours que leurs cadets à chacune des démarches, mais leurs recherches sont cependant plus anciennes : 30 mois en moyenne, contre 11 mois pour les 15-24 ans et 19 mois pour les 25-49 ans, en raison d'une durée au chômage plus longue.

1 Démarches de recherche des personnes cherchant un emploi salarié selon leur position actuelle sur le marché du travail

	Effectifs (en milliers)	Recours aux petites annonces ou aux offres d'emploi	Contact de Pôle emploi ou d'une agence d'intérim	Contact de relations personnelles ou professionnelles	Dépôt d'une candidature spontanée auprès d'une entreprise	Recherche d'emploi signalée via un profil professionnel sur les réseaux sociaux	Passage d'un test, entretien d'embauche ou concours de la fonction publique
Ensemble	4 074	86,7	67,2	65,0	62,5	30,9	21,1
Personnes ayant un emploi	1 056	85,6	47,3	67,4	58,2	30,5	25,9
<i>Emploi en CDI (hors sous-emploi)</i>	418	82,6	24,7	61,4	51,1	29,5	26,8
<i>Emploi hors CDI ou sous-emploi</i>	638	87,6	62,1	71,4	62,8	31,1	25,4
Chômeurs	2 779	89,3	76,2	65,7	65,9	31,9	19,9
Inactifs	239	60,6	49,7	46,8	42,1	21,3	13,8

Lecture : en moyenne en 2016, 85,6 % des personnes ayant un emploi et cherchant un emploi salarié ont eu recours aux petites annonces ou aux offres d'emploi.

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes de 15 ans ou plus cherchant un emploi salarié.

Source : Insee, enquête Emploi 2016

2 Démarches de recherche des chômeurs cherchant un emploi salarié selon leurs caractéristiques sociodémographiques

	Recours aux petites annonces ou aux offres d'emploi	Contact de Pôle emploi ou d'une agence d'intérim	Contact de relations personnelles ou professionnelles	Dépôt d'une candidature spontanée auprès d'une entreprise	Recherche d'emploi signalée via un profil professionnel sur les réseaux sociaux	Passage d'un test, entretien d'embauche ou concours de la fonction publique	Durée moyenne depuis le début de la recherche (en mois)
Ensemble	89,3	76,2	65,7	65,9	31,9	19,9	19,6
Sexe							
Homme	88,5	79,6	67,3	65,3	31,0	19,5	21,0
Femme	90,2	72,5	63,9	66,5	32,8	20,4	18,0
Tranche d'âge							
15-24 ans	88,4	76,3	64,0	73,6	36,0	23,3	10,6
25-49 ans	90,3	77,5	66,7	66,6	32,5	21,3	19,5
50 ans ou plus	87,5	72,5	64,6	54,8	25,3	12,1	30,0
Catégorie socioprofessionnelle*							
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	88,0	71,3	73,1	63,7	31,5	19,3	22,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	93,3	72,6	78,0	70,0	59,1	33,0	18,8
Professions intermédiaires	91,6	77,6	71,3	70,2	41,4	26,1	17,0
Employés	90,8	73,5	65,7	66,8	31,0	20,4	18,5
Ouvriers	88,9	82,5	63,5	61,8	24,0	14,8	22,5
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	85,2	69,6	59,7	67,7	32,9	20,5	17,8

* Pour les chômeurs, il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle du dernier emploi occupé. Les agriculteurs ne sont pas présentés, faute d'effectif suffisant.

Lecture : en moyenne en 2016, 88,4 % des chômeurs de 15-24 ans cherchant un emploi salarié ont eu recours aux petites annonces ou aux offres d'emploi.

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, chômeurs âgés de 15 ans ou plus cherchant un emploi salarié.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

Les cadres au chômage privilégient leurs relations et les réseaux sociaux

Si l'étude ou la réponse aux offres d'emploi est la démarche la plus fréquemment utilisée par les chômeurs, le recours aux autres méthodes de recherche varie selon les professions exercées auparavant. Les réseaux sociaux et les relations professionnelles sont ainsi bien plus souvent mobilisés par les cadres : 59 % d'entre eux utilisent leur profil professionnel sur les réseaux sociaux et 78 % contactent des relations personnelles ou professionnelles. Par ailleurs, la part de cadres qui passe un test, un entretien d'embauche,

un concours de la fonction publique est également plus élevée que celle des autres professions, en lien avec la structure des emplois dans la fonction publique.

Comme les cadres, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise s'adressent aussi fréquemment à leurs relations personnelles et professionnelles, et contactent moins souvent Pôle emploi ou une agence d'intérim. Les professions intermédiaires recourent fréquemment aux réseaux sociaux, mais dans des proportions moindres que les cadres (41 %).

Les ouvriers contactent plus fréquemment que les autres catégories Pôle emploi ou une

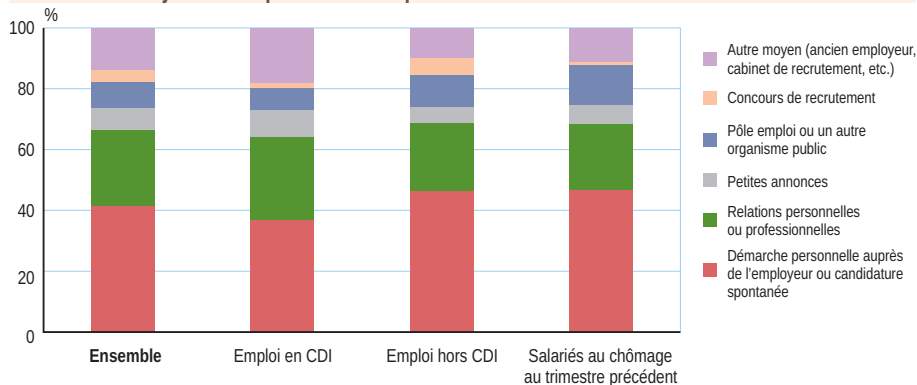
agence d'intérim (82 %), en lien notamment avec une offre plus importante d'emplois adaptés à leur profil. À l'inverse, la part des ouvriers qui mobilisent les réseaux sociaux numériques ou qui s'adressent à des relations personnelles ou professionnelles est inférieure à celle des autres catégories socioprofessionnelles. En moyenne, les ouvriers au chômage recherchent un emploi depuis 23 mois, soit 4 mois de plus que les cadres et 6 mois de plus que les professions intermédiaires.

L'accès ou le changement d'emploi actuel souvent facilité par des démarches directes auprès des employeurs

Les démarches les plus fréquentes, comme le recours aux petites annonces, ne sont pas nécessairement celles qui permettent de trouver un emploi. Ainsi, parmi les salariés qui occupent leur emploi depuis moins d'un an, 42 % déclarent avoir trouvé cet emploi grâce à une démarche personnelle auprès de l'employeur ou après une candidature spontanée (figure 3). Un quart indique que des relations familiales, personnelles ou professionnelles leur ont permis d'obtenir l'emploi actuel.

C'est dans 7 cas sur 10 la prise de contact avec l'employeur et la mobilisation des relations qui ont permis aux salariés de trouver leur emploi : cette part varie peu selon le type de

3 Personnes ayant un emploi salarié* depuis moins d'un an selon le mode d'embauche



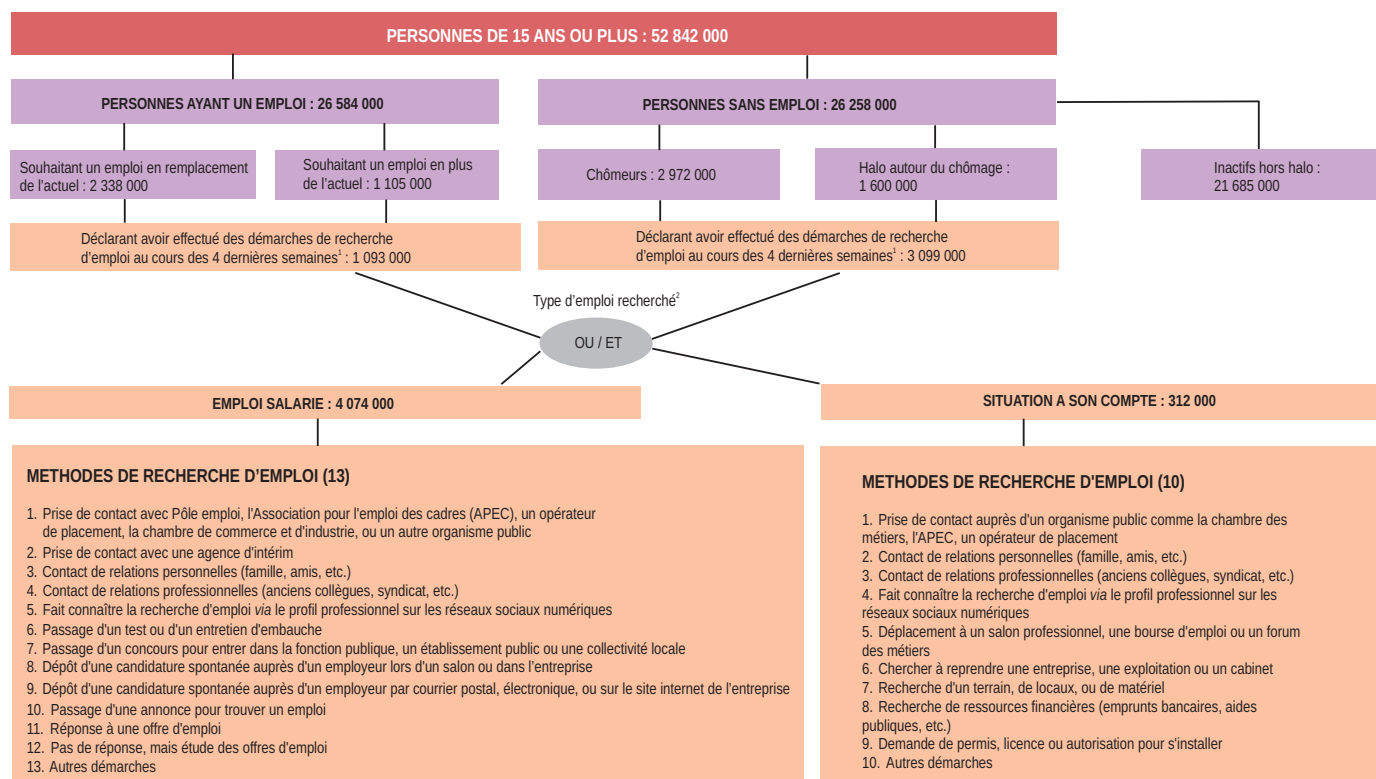
* Hors salariés employés par des particuliers.

Lecture : 41,8 % des salariés ayant un emploi depuis moins d'un an ont trouvé leur emploi via une démarche personnelle auprès de leur employeur ou une candidature spontanée.

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes de 15 ans ou plus en emploi salarié depuis moins d'un an.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

4 Schéma simplifié du classement des personnes en recherche d'emploi



1. Au cours des 4 semaines précédant et incluant la semaine de référence.

2. 3 880 000 personnes déclarent rechercher un emploi salarié uniquement, 118 000 une situation à leur compte uniquement, et 194 000 indifféremment l'un ou l'autre, ces derniers devant répondre aux questions de recherche relative à l'emploi salarié et à la situation à son compte.

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

contrat (CDI ou non), ou selon que le salarié était au chômage ou non au trimestre précédent. Les démarches personnelles auprès de l'employeur ou le recours à des relations sont cependant un peu moins fréquents pour ceux qui sont en CDI.

Les autres modes de recherche sont beaucoup moins fréquemment cités. Ainsi, 9 % déclarent avoir trouvé leur emploi actuel grâce à Pôle emploi ou un autre organisme public, une proportion relativement stable depuis vingt ans et proche de celle observée dans d'autres pays pour le service public de l'emploi. 7 % des personnes en emploi salarié depuis moins d'un an déclarent avoir trouvé cet emploi à l'aide des petites annonces, et environ 18 % par un autre moyen (concours de recrutement, ancien employeur, etc.). Les salariés qui étaient au chômage au trimestre précédent ont naturellement trouvé un peu plus souvent grâce à Pôle emploi ou un autre organisme public (13 %, contre 7 % des salariés en CDI). ■

Sources

L'enquête **Emploi en continu** est réalisée auprès des ménages et porte sur toutes les personnes de 15 ans ou plus habitant en logements ordinaires (hors communautés : foyers, hôpitaux, prisons, etc.). Elle permet de mesurer les concepts d'activité, chômage, emploi, sous-emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). Toutes les questions posées pour appréhender la situation sur le marché du travail se rapportent à une semaine bien déterminée dite « de référence ». Depuis 2003, l'enquête est réalisée en continu : toutes les semaines sont couvertes, ce qui permet une mesure moyenne sur le trimestre ou l'année.

Les personnes sans emploi, ainsi que les actifs occupés qui souhaiteraient un autre emploi, sont interrogés pour savoir s'ils cherchent un emploi et, le cas échéant, sur le type d'emploi recherché (emploi salarié, situation à son compte, indifféremment l'un ou l'autre) et les différentes démarches qu'ils ont entreprises pour en trouver. Le nombre et la nature des questions sur les démarches dépend du type d'emploi recherché : 13 questions sont posées aux personnes cherchant un

emploi salarié, 10 pour celles souhaitant une situation à leur compte, et 18 pour celles cherchant indifféremment l'un ou l'autre (figure 4). Pour simplifier, 6 regroupements de démarches de recherche d'emploi salarié sont présentés ici.

La liste de démarches de recherche figurant dans l'enquête est largement encadrée au niveau européen (règlement CE n°1897/2000). Elle a été modifiée dans le cadre de la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi de 2013 : la mobilisation des réseaux sociaux numériques a été ajoutée à la liste de démarches ; à l'inverse, le simple fait d'être contacté par Pôle emploi n'est plus considéré comme une démarche active, en conformité avec la réglementation européenne. D'autres reformulations adoptées à cette occasion ont également eu des effets sur les réponses d'une partie des personnes enquêtées. Cette évolution du questionnaire ne permet donc pas d'étudier les comportements de recherche d'emploi sur longue période.

Définitions

Les **personnes ayant un emploi au sens du BIT** sont celles qui ont effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou qui ont gardé un lien formel avec leur emploi (congés annuels, maladie, maternité, etc.).

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi au sens du BIT, durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Le **halo autour du chômage** est composé de personnes inactives au sens du BIT (ni en emploi ni au chômage), soit qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles, soit qui souhaitent travailler mais qui ne recherchent pas d'emploi, qu'elles soient disponibles ou non.

Le **sous-emploi au sens du BIT** recouvre les personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que

La recherche d'une situation à son compte

En 2016, 312 000 personnes sont à la recherche d'une situation à leur compte. Pour cela, elles mobilisent différentes méthodes, certaines pouvant également permettre de trouver un emploi salarié. Les contacts avec des relations constituent la démarche la plus fréquente : près des trois quarts des personnes qui veulent se mettre à leur compte s'adressent à des relations personnelles ou professionnelles. 56 % d'entre elles prennent conseil auprès d'un organisme public, comme la chambre des métiers ou l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). 35 % font savoir qu'elles recherchent une situation à leur compte *via* leur profil professionnel sur les réseaux sociaux numériques. 38 % entreprennent des démarches plus concrètes pour s'installer : 19 % cherchent un terrain, des locaux ou du matériel, 19 % des ressources financières (emprunts bancaires, aides publiques, etc.), 14 % veulent reprendre une entreprise, une exploitation ou un cabinet, et 7 % font une demande de permis, de licence, ou d'autorisation pour s'installer.

toutes les personnes en situation de chômage technique ou partiel.

Bibliographie

- « Emploi, chômage, revenus du travail - Édition 2016 », *Insee Références*, juillet 2017.
- Beck S., Vidalenc J., « Une photographie du marché du travail en 2016 », *Insee Première* n°1648, mai 2017.
- Addison J., Portugal P., « Job search methods and outcomes », *Banco de Portugal Research Department WP 8-98*, septembre 1998.
- Weber A., Mahringer H., « Choice and success of job search methods », *Discussion Paper Series* n° 1939, janvier 2006.
- Marchal E., Rieucan G., « Les filières d'embauche : une exploitation de l'enquête Emploi 2004 », *Rapport de recherche du Centre d'études de l'emploi*, octobre 2006.
- Brinbaum Y., Rieucan G., « Comment les jeunes issus de l'immigration cherchent-ils et trouvent-ils un emploi ? », *Connaissance de l'emploi* n° 99, décembre 2012.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre
Maquette : P. Nguyen
Impression : Jouve
Code Sage IP171660
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2017

• **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :
<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

